

# VOIR DIRE

NUMÉRO 87  
JANVIER-FÉVRIER 1998  
L'EXEMPLAIRE: 4<sup>s</sup>

Revue bimestrielle  
publiée en collaboration  
des associations de sourds  
de la province de Québec

## Les 25 ans de l'Association des Sourds de Victoriaville



### *Hommage aux bénévoles émérites*

18 octobre 1997



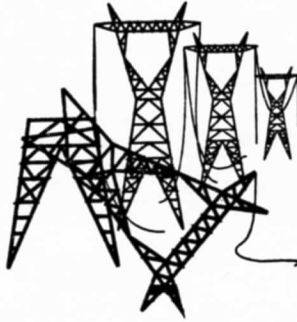
## Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)

1992 - 1997

*5 ans de progrès constant*

**Monsieur Gilbert Gagnon  
quitte  
le Manoir Cartierville**





# «VERGLAS DU SIÈCLE»

***BRAVO!***

***À TOUTE L'ÉQUIPE DE  
SOUS-TITRAGE PLUS INC.***

***QUI A INVESTI LES EFFORTS NÉCESSAIRES,  
LORS DE CETTE TEMPÊTE, AFIN DE FOURNIR  
ET MAINTENIR UN SOUS-TITRAGE DE  
QUALITÉ EN TOUT TEMPS.***



***SOUS-TITRAGE PLUS INC.***

***"On a les mots pour le lire"***

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2  
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

# VOIR DIRE

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc  
*éditeur et rédacteur-en-chef*

Mireille Caissy  
*rédactrice et éditorialiste*

Monique Therrien  
*correctrice*

Anna Sabelli  
*infographe*

Guylaine Boucher  
*abonnement et comptabilité*

Jean-Marc Lachambre /  
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette  
*photographes*

## COLLABORATEURS:

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Jean-Guy Beaulieu      | Claude Moreau        |
| Gilles Read            | Ginette Lefebvre     |
| Marie-Hélène Boulanger | Guy Fredette         |
| Jacinthe Auger         | Yann Lacroix         |
| Gilles Boucher         | Jacques Vadeboncoeur |
| Yvon Mantha            | Anne Lefebvre        |
|                        | Françoise Léonard    |

## COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

## IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

## ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel  
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.  
Bibliothèque nationale du Canada.  
No. d'enregistrement: 002565  
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

**VOIR DIRE**  
65 ouest, de Castelnau, suite 300  
Montréal, Qc H2R 2W3  
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

# SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| Éditorial   | 4        |
| La parole est aux lecteurs                                | 5        |
| Nouvelles du 3 <sup>e</sup> Âge-Sourd                     | 6 et 7   |
| Soirée d'information sur le SRB                           | 8        |
| Centre Alpha-Sourds                                       | 9        |
| Votre pharmacienne vous parle                             | 9        |
| 5e anniversaire du SIVET                                  | 10 et 11 |
| Festin-bénéfice de la Fondation de la Surdité de Montréal | 11       |
| Page d'histoire de l'Institution des Sourds de Montréal   | 12 et 13 |
| 25 ans de l'Association des Sourds de Victoriaville       | 14       |
| Un signe des interprètes (AQIFLV)                         | 15       |
| VOIR DIRE s'défoule                                       | 15       |
| La Bourgade: les 10 ans de Daniel Ouellet                 | 16       |
| Association des Sourds du Canada, en bref                 | 17       |
| Emploi-Conseil: période de probation et après             | 18       |
| Une nouvelle auberge au Centre Notre-Dame-de-Fatima       | 19       |
| Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)                     | 20       |
| Halloween du CLSM   | 21       |
| Décès, naissances, etc                                    | 22       |
| Mauvais résultats au 29e tournoi de l'AGSQ                | 23       |

## PAGE COUVERTURE:

*Photo du haut* : Le 18 octobre dernier, l'Association des Sourds de Victoriaville célébrait le 25e anniversaire de fondation. L'on voit ici les bénévoles qui se sont vus attribuer une plaque commémorative pour leur apport au succès de l'association au cours des dernières années. Ils ont de quoi être fiers de la longévité de l'ASV.

*Photo du bas* : Le 16 août dernier, M. Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville prenait officiellement sa retraite du réseau de la Santé et des Services sociaux. Une petite fête pour souligner son départ a été organisée par le Manoir Cartierville le 7 novembre dernier.



**Monique Therrien**  
*Rédactrice*

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087  
Oka (Québec)  
J0N 1E0

**ATS: (514) 479-1020**

Téléphone et télécopieur

### Service-conseil

Rédaction Communication  
Publicité Curriculum vitae  
Secrétariat Organisation d'événements

### Recherche et rédaction

Articles Compte rendu  
Rapport Réécriture

### Traitement de texte

### Révision de texte

### Traduction

Macintosh laser



**Imprimerie OMNI inc.**

**Jacques Gravel,**  
**représentant**  
**(514) 465-0581 (ATS)**

3929, boul. St-Jean-Baptiste  
Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603  
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

✓ Imprimerie commerciale  
✓ Matériel publicitaire  
✓ Matériel de présentation  
✓ Correspondance commerciale  
✓ Formulaire  
✓ Faire-part de mariage  
✓ Carte de remerciements de deuil  
*Représentant à votre service*  
*Service d'infographie*  
*Service de photocopies*



## Association des Sourds de la Mauricie, inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Suzanne Rivard, *présidente*

Annette Gingras, *vice-présidente*  
Jean-Marie Melançon, *secrétaire*  
Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*  
Raoul Poirier, *directeur*  
Micheline Levasseur, *directrice*

# Éditorial

## Les Sourds et la tempête de verglas

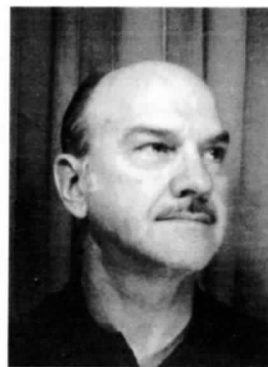
La tempête de verglas en a surpris plusieurs, surtout les personnes sourdes et malentendantes. Plusieurs de ces personnes se sont senties d'autant plus isolées que les appareils téléphoniques pour sourds, nécessitant l'électricité, étaient inopérants et qu'une radio à piles ne leur était d'aucun secours.

Tout au long de la crise, on s'est grandement préoccupé du manque de mesures spéciales afin d'entrer en contact avec les personnes sourdes. Des mesures ont été entreprises afin d'enjoindre tout citoyen connaissant une personne sourde à vérifier si elle était en sécurité et au courant des développements.

Le Centre québécois de la déficience auditive a émis un communiqué de presse afin d'aviser les citoyens que des lits de dépannage étaient mis à la disposition des personnes sourdes et sourdes-aveugles au Manoir Cartierville et que le Centre des loisirs des Sourds de Montréal accueillait les sinistrés en journée afin qu'ils s'y réchauffent.

Malgré tous ces efforts, les personnes sourdes et malentendantes ont été laissées pour compte par les mesures d'urgence mises en place pour les entendants. Il semble que les gouvernements et la protection civile n'ont planifié aucunes mesures spécifiques pour ces personnes. C'est pourquoi, il est important de mettre sur pied un ou des comités qui se pencheront sur des mesures adaptées pour faire face à de futures catastrophes ou crises, mesures qui sécuriseront et rassureront les personnes sourdes et malentendantes.

Il est primordial que plus jamais les personnes sourdes et malentendantes n'aient à vivre des événements troublants sans information et sans



Arthur LeBlanc

support adéquat.

Surement débordés, les médias ont été les plus lents à réagir et ont fait la sourde oreille aux diverses pressions de la communauté sourde concernant des informations essentielles à faire part aux personnes sourdes et malentendantes. Même si la communauté sourde forme une minorité dans l'ensemble du Québec, ses membres sont des citoyens à part entière. Ils ont donc droit aux mêmes services et aux mêmes informations que les entendants. Pendant cette crise, plusieurs Sourds ont été brimés dans leurs droits fondamentaux.

Pour les Sourds, il y a une leçon à tirer de cette crise, tout comme il y en a une pour l'ensemble des citoyens du Québec. Il faut se mettre au travail tout de suite en prévision d'une éventuelle catastrophe. Le gouvernement lui-même a réagi en ce sens en mettant sur pied une commission d'enquête afin de mieux gérer la prochaine crise.

De son côté, le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain a mis sur pied, en collaboration avec des stagiaires en droit de l'université McGill, un comité chargé de faire des recommandations pertinentes concernant les besoins des Sourds et des malentendants lors de crises et de sinistres. Vaut mieux prévenir que guérir, comme le dit si bien le dicton. ■



**CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**  
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorier: **Micheline Gauthier**  
Vice-présidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **André Lauzon**  
Secrétaire: **Jeanne d'Arc** Directeur général: **Gilles Read**  
**Paradis-Daigneault**



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centraide**

#### COTISATION ANNUELLE

|                              | 1 an     | ou 3 ans |
|------------------------------|----------|----------|
| Membre individuel            | 10.00 \$ | 28.00 \$ |
| Couples                      | 18.00 \$ | 50.00 \$ |
| Membre de soutien            | 20.00 \$ | 55.00 \$ |
| Étudiant(e) avec carte       | 5.00 \$  | ---      |
| Âge d'or individuel (55 ans) | 5.00 \$  | 15.00 \$ |

# La parole est aux lecteurs



## Lettre ouverte aux «spécialistes»

Cette fois, c'est moi qui vais poser des questions. Par le passé, j'ai vu et consulté des dizaines de spécialistes, des audiologistes et des O.R.L. et je n'ai jamais pu avoir une réponse claire sur l'origine de ma surdité. Même si je suis de mieux en mieux informé, chaque fois que je rencontre un nouveau spécialiste, il se contente de me répondre vaguement, de manière pragmatique et non scientifique. En exposant mon cas à la face du monde, j'espère en voir quelques-uns sortir de leur torpeur pour s'en tenir à la rigueur scientifique dans leurs explications.

Vers l'âge de six ans, lorsque je suis entré à l'école primaire, l'on s'est aperçu que j'étais souvent distrait et dans la lune et que j'avais beaucoup de difficultés à me concentrer. L'on m'a alors fait passer plusieurs tests jusqu'à ce que l'on découvre que mon audition était légèrement au-dessous de la norme. Entre cet âge et l'âge de neuf ans, mes audiogrammes ont démontré que mon audition est demeurée stable avec une perte d'audition de 17 décibels sur ces trois années. Lorsque, à l'âge de neuf ans, l'on m'a forcé à porter des appareils auditifs - je ne voulais pas en entendre parler - mon audition a commencé à se détériorer et ce, jusqu'à l'âge de quinze ans pour se stabiliser à une perte de 95 décibels. Au cours de cette époque, chaque fois que je changeais de prothèses auditives, l'on m'en prescrivait de plus fortes suivant l'évolution de ma surdité. Vers l'âge de quinze ans, l'audiologiste m'a dit qu'il ne pouvait m'en prescrire de plus fortes puisque j'avais désormais ce qui se fait de plus fort sur le marché.

Récemment, je suis allé récupérer mon dossier médical aux archives de l'hôpital Saint-Luc. En examinant mes audiogrammes, qui datent de l'âge de six ans, j'ai pu constater trois choses: ma surdité était stable avant que l'on me prescrive des prothèses auditives, ma surdité a empiré tout le temps que l'on a augmenté la puissance de mes prothèses et ma surdité s'est stabilisée lorsque l'on a cessé d'augmenter leur puissance. À qui la faute?

Rien n'est dû au hasard. Lorsque l'on ne peut recevoir d'explication, il faut chercher jusqu'à ce que l'on en trouve une. Et regardez bien ce que j'ai trouvé à la place de ces spécialistes. Je me souviens qu'à chaque fois où je suis entré dans une cabine insonorisée pour passer des tests audiométriques, surtout les premières fois, je me sentais envahi par des acouphènes. Il m'était difficile de faire le discernement entre les sons qui provenaient de la console et des acouphènes. Alors j'appuyais sur le bouton seulement lorsque j'étais sûr qu'il ne s'agissait pas d'un acouphène. Cette négligence a-t-elle donné de faux audiogrammes?

Ces acouphènes non plus n'étaient pas là par hasard. En poussant mes recherches plus loin, je me suis aperçu que le lunatisme, les acouphènes, de même que les problèmes de concentration sont des symptômes de l'hypoglycémie! Lorsque le cerveau subit fréquemment des baisses de glucose sanguin, cela affecte parfois la vue chez certains, l'ouïe chez d'autres et bien souvent, les deux à la fois. Comment se fait-il que ce déséquilibre n'est jamais diagnostiqué chez les patients qui se plaignent de l'un de ses quelque trois cents symptômes! Est-ce une question de fric?

À quelques reprises, j'ai eu l'occasion de vérifier cette hypothèse. À certains moments, j'ai fait du culturisme et, lorsque je m'entraîne, je suis très sévère avec mon alimentation. Au cours des périodes d'entraînement, je mange plus de protéines végétales et je remplace tout le sucre blanc et les pâtes blanches par des hydrates de carbone complets, c'est-à-dire à assimilation lente. Ce qui m'a permis de perdre jusqu'à trente-cinq livres en trois mois dont quinze dans les deux

premières semaines. C'est simple, en mangeant trois fois mieux, je mange trois fois moins parce que je n'ai pas faim. Au cours de ces périodes d'entraînement, tous mes symptômes d'hypoglycémie disparaissent. Et mes amis entendants me font remarquer que je semble entendre beaucoup mieux. Il semblerait donc que lorsque mon alimentation est dépourvue de sucre raffiné et plus riche en son, j'aurais plus de facilité à me concentrer lorsque quelqu'un me parle. C'est à se demander si le silence entourant les ravages de l'hypoglycémie serait un crime contre l'humanité!

Et si c'était vrai? En attendant que la lumière se fasse, j'aimerais que ceux qui ont vu leur surdité suivre une progression semblable, ou qui ont des enfants qui sont devenus sourds ou malentendants dans des conditions similaires se manifestent. En commençant, bien sûr, par récupérer tous vos dossiers aux archives. Nous pourrions ensuite nous rencontrer par l'intermédiaire de l'ADSMQ afin d'évaluer si nous sommes des cas d'exception ou s'il s'agit d'une injustice généralisée.

Voilà donc un défi pour les spécialistes. Ceux qui ont un niveau de conscience assez élevée et qui souhaitent vraiment faire progresser la science peuvent compter sur ma plus grande disponibilité. Je souhaite que les choses bougent dans les plus brefs délais car je n'hésiterai pas à publier mes constatations ailleurs pour faire plus de bruit. En bout de ligne, ce que je souhaite le plus, c'est que moins d'enfants aillent grossir les rangs de ceux qui perdent la vue ou l'ouïe au profit des marchands de lunettes et de prothèses auditives.

André GALLANT ■

### Monsieur Boucher,

Un mot pour vous remercier de l'envoi du numéro 85 de votre revue VOIR DIRE.

Votre article intitulé: *La Fondation de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal*, nous a vivement intéressés. Recevez toutes nos félicitations pour ces pages d'histoire.

Nous ferons lire cet article spécialement à notre soeur Ange-de-l'Eucharistie, notre centenaire du 23 novembre 1997. Comme elle est encore en possession de toutes ses facultés, elle en sera ravie, n'est-ce pas?

J'ai également remis aux autorités votre feuille concernant la campagne de financement du Centre Notre-Dame-de-Fatima.

Comme groupe, vous avez une revue fort intéressante et je vous souhaite beaucoup de succès dans toutes vos démarches. Sincèrement,

Hélène BEAULIEU,

Archiviste pour les soeurs du Sacré-Coeur-de-Jésus ■



**L'Association des Sourds  
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



## CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 68 associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

*Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:*

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)  
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)  
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

**Gilles Boucher**  
président

# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR  
ROLAND-MAJOR

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



## Une retraite bien méritée

Le 16 août dernier, Monsieur Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville prenait officiellement sa retraite du réseau de la Santé et des Services sociaux. Il convient ici de rappeler que monsieur Gagnon est entré au Manoir Cartierville le 27 février 1984 après avoir été successivement à la direction des cadres du Ministère de la Santé et des Services sociaux et au Groupe Champlain, une entreprise possédant plusieurs centres d'hébergement privés conventionnés.

Gestionnaire rigoureux et animé de fortes valeurs, Monsieur Gagnon a amené son équipe de gestionnaire à améliorer constamment le milieu de vie des résidents du Manoir Cartierville et la qualité de vie des usagers du Centre de jour Roland-Major. C'est sous sa gouverne que le Manoir Cartierville s'est mérité le prix d'excellence en Affaires Sociales, Persillier-Lachapelle en 1988 et le prix Loisirs et Milieu de vie en 1992.



Gilbert GAGNON

Monsieur Gagnon croyait fortement au dynamisme de la communauté sourde. Il s'est personnellement impliqué à la promotion du premier Sommet québécois de la déficience auditive en 1986 et a favorisé la participation active de plusieurs intervenants de l'établissement dans les activités du Centre québécois de la déficience auditive et de plusieurs organismes de la surdité.

En juin 1995, Monsieur Gagnon prenait un congé sans solde du Manoir Cartierville pour devenir Directeur général par intérim de la résidence Saint-Charles-Borromée/Manoir de l'Âge d'or et ce, jusqu'à son départ à la retraite. Malgré son éloignement physique du Manoir Cartierville, Monsieur Gagnon est toujours présent dans le cœur des résidents et usagers de notre établissement et c'est pourquoi une petite fête de départ a été organisée le 7 novembre dernier. Une magnifique girouette réalisée par un artisan ayant la



L'un des moments les plus importants dans la carrière de Monsieur Gagnon a certes été la réception du prix Persillier-Lachapelle 1988. Nous retrouvons sur cette photo de gauche à droite: Gaétane Grisée, conseillère en milieu de vie, la Ministre de la Santé et des Services Sociaux, Madame Thérèse Lavoie-Roux, Soeur Marie-Paule Levaque, présidente du conseil d'administration, Monsieur Gagnon et Monsieur Damien Gratton du comité des résidents.

forme d'un voilier lui a été remise et trône depuis sur le toit de sa résidence. En la regardant, Monsieur Gagnon connaîtra la direction des vents et lui rappellera son séjour au Manoir Cartierville/Centre de jour Roland-Major. Bonne retraite Gilbert et Merci.

François LAMARRE, directeur général du Manoir Cartierville

## Un souper magique au Centre de Jour Roland-Major

Le 17 décembre dernier, les usagers du CJRM et leur famille étaient conviés à un souper de Noël. 76 usagers, près de 40 membres des familles et une dizaine d'invités spéciaux ont rejoints les intervenants et les directeurs de l'établissement pour festoyer ensemble. L'abbé Leboeuf nous a permis de demeurer à la chapelle après une célébration eucharistique des plus touchante, pour accueillir un magicien. Le spectacle d'une heure en a époustoufflé plus d'un. Il fallait voir ces visages rayonnants, émerveillés devant les couleurs qui alternaient, les foulards qui disparaissaient et les colombes qui apparaissaient. Ensuite un souper de roi était servi à la salle à manger de l'édifice du CJRM.



Merci au Club Lions (Sourds) pour le don au Regroupement des usagers du CJRM. M. et Mme Livernois remettent ici le chèque à Mme Simone Lachance, présidente du Regroupement.

## BÉNÉVOLAT

Depuis 1978, le Manoir Cartierville offre des services à une clientèle spécifique: personnes handicapées auditives ainsi que des personnes ayant une surdi-cécité.

Une équipe de bénévoles est active au Manoir depuis plusieurs années et participe au mieux-être des résidents.

Le Manoir vous invite à vous joindre à cette équipe dynamique et prendre connaissance des diverses activités dans lesquelles les bénévoles s'impliquent:

- magasinage avec les résidents
- interprétation lors de rendez-vous médicaux
- etc...

Critères demandés:

- douceur
- connaissance de la personne âgée
- connaissance du langage gestuel (LSQ)

Pour de plus amples renseignements:

337-7300, poste 268

(suite et fin)



Les participants à la chorale du CJRM sont de plus en plus nombreux et leur choix de chansons de plus en plus varié.

Service de premier ordre avec la contribution de nos directeurs, messieurs Lamarre et Boivin, des intervenants du CJRM et de quelques bénévoles. Pour terminer le père Noël a pris le temps de s'arrêter chez-nous entre deux listes de cadeaux. Il a ainsi distribué à chacun des usagers un beau foulard de polar confectonné avec amour par les intervenants du CJRM.

Cette belle fête n'aurait pu être réalisée et offerte gratuitement sans la contribution financière du Manoir Cartierville, du Regroupement des usagers du CJRM et du Club Lions sourds. Nous les remercions sincèrement. Aussi l'atmosphère chaleureuse qui régnait tout au long de l'événement est attribuable au travail dévoué des intervenants du CJRM. Au nom des usagers du CJRM, je les en remercie grandement.

La direction du Manoir Cartierville se joint à l'équipe et aux usagers du CJRM pour offrir aux fidèles lecteurs de Voir-Dire de Joyeuses fêtes, de la paix et de la santé pour l'année 1998.



Le père Noël remercie deux bénévoles assidus au CJRM, soit: Colombe Fredette et Claude Smith.

### Dernière heure

Le Manoir Cartierville s'est récemment mérité deux prix:

Tout d'abord le prix d'excellence MAURICE SORKIN de la Société Alzheimer de Montréal 1997 reconnaissant les efforts déployés par les membres du personnel afin de rehausser la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie et leur famille.

Depuis 1992, le Manoir Cartierville applique un programme «l'intervention auprès des personnes atteintes de déficits cognitifs: un choix, une approche, des programmes» auquel s'ajoute depuis février 1997, un nouveau programme «psycho-gériatrie» en plus de l'acquisition et du maintien des attitudes adaptées aux personnes présentant un déficit cognitif par de la formation auprès du personnel.

L'écho-quartier a de plus délivré le prix MAGIE DES LUMIÈRES (volet institution) de la ville de Montréal pour les magnifiques décorations de Noël sur la façade avant et les 9 arbres illuminés autour du Manoir Cartierville et dans la cours intérieure. À noter que tous les résidents de l'établissement ont une vue sur la décoration de Noël de leur chambre.

LE MANOIR CARTIERVILLE: UN MILIEU DE VIE. ■

détail du montant à payer  
mensualité de base

Montant à payer  
79,00

Échéance  
Le 15 février 1995

**Hydro-Québec**  
vous offre  
**des services adaptés**  
à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

**Hydro Québec**

# Soirée d'information sur le Service de relais Bell (SRB)

Mardi le 4 novembre 1997



Yvon MANTHA, directeur général du CQDA.

Le 4 novembre dernier, des représentantes du Service de relais Bell rencontraient les usagers afin de les informer sur les différents aspects du service. Présentées en deux parties, les interventions étaient suivies d'une période de question.

## Résumé des interventions de la clientèle

Voici les principales préoccupations émises par les participants aux

périodes de question qui faisaient suite aux interventions de Mme France Valour sur l'histoire du SRB, la reconfiguration du bureau à Montréal et l'ouverture du quatrième bureau à London, Ontario ainsi qu'à celle de Mme Dominique Forest sur les différents services accessibles via le SRB ainsi que sur les résultats du récent sondage.

### Points positifs

- Une sensibilisation du grand public au SRB a été effectuée à l'automne dernier par le biais d'une publicité télévisée.
- La nouvelle technologie permet d'utiliser la voix avec un ATS. D'autres outils intéressants sont aussi disponibles: télécopieur, Internet, etc.
- Les participants souhaitent pouvoir visiter le SRB. Mme Valour explique qu'il est possible de le faire par petits groupes de six personnes. Il faut réserver à l'avance. De telles visites peuvent être organisées par le CQDA ou l'ADSMQ.
- Aucune autre ouverture de bureau n'est prévue à Montréal, le personnel actuel étant suffisant.
- Actuellement, 2/3 des appels proviennent de l'Ontario. Les appels ne pouvant être traités à Montréal sont automatiquement transférés à Ottawa. L'inverse est aussi possible. Toutefois, aucun appel n'est transféré à London puisque les téléphonistes ne sont pas bilingues.

### Points à améliorer

- Manque d'information sur l'utilisation du répondeur Bell.
- Manque de connaissances des téléphonistes du SRB concernant le fonctionnement du service de télé-réponse (lorsqu'une personne sourde demande au téléphoniste de lui transmettre le message oral contenu dans sa boîte vocale). Si



Sur la photo, l'on voit une partie des 115 personnes qui se sont déplacées pour assister à cette soirée d'information sur le service relais Bell



Voici les membres du comité adviseur du service relais Bell. De gauche à droite, première rangée: France Valour, directrice du service des téléphonistes de Montréal, Dominique Forest, directrice du service téléphonique et promotionnel du SRB d'Ottawa. Deuxième rangée, debout: Denis Charron de l'IRD et modérateur de cette rencontre, Solange Ouellette de l'ADSMQ et Yvon Mantha, directeur général du CQDA. Photos: CQDA

problèmes rencontrés, l'utilisateur doit prendre le numéro du téléphoniste et en faire part via la ligne «Commentaire» car de la formation à certains employés pourrait être envisagée.

- Problématique de l'afficheur qui n'indique pas le numéro de l'interlocuteur entendant d'où l'impossibilité de retourner l'appel. C'est un problème dû à la nouvelle technologie. Une suggestion est d'aviser toutes les personnes entendant que s'il n'y a pas de réponse, qu'elles téléphonent à nouveau afin que l'afficheur prenne leur numéro en note.
- Les téléphonistes n'inscrivent pas automatiquement le numéro du service de relais lorsqu'ils laissent un message sur un télé-avertisseur (paget) ce qui fait que l'on ne sait pas si c'est une personne entendant ou sourde qui appelle. C'est à celui qui appelle de demander au téléphoniste d'ajouter le numéro du SRB.
- C'est incommodant de ne pouvoir avoir recours au service en français lorsque l'on est dans une autre province. Les services de relais des autres provinces n'offrent pas le service bilingue. Une suggestion serait d'avoir un numéro d'accès rapide à un téléphoniste francophone.
- Lors de multiples appels, il arrive parfois que le téléphoniste raccroche et ne demande pas à la personne sourde si elle souhaite faire un autre appel. La procédure pour indiquer la volonté de faire un autre appel (SK GA) devrait être connue de tous les téléphonistes.
- Voici un commentaire apporté par l'un des participants: «La ligne Commentaire semble servir plus à Bell comme moyen de défense qu'à écouter les plaignants. Ces derniers croient que Bell n'a pas à se justifier, mais à bien informer.» La ligne de commentaire permet à Bell Canada de répondre aux nombreuses questions des clients afin de leur venir en aide.
- Lors de sondages, certaines personnes voudraient recevoir plusieurs exemplaires afin de les faire compléter par les autres membres de la maison. Cependant, nous devons préciser que l'on ne doit pas photocopier le sondage, car cela pourrait biaiser les résultats. Le vocabulaire devrait aussi être simplifié. Le dernier sondage a été posté à 6000 usagers du SRB sélectionnés selon leur fréquence d'utilisation du SRB.
- Le temps d'attente demeure insatisfaisant, principalement les fins de semaine. Mme Forest indique que l'on doit prendre en note l'heure et la date et adresser sa plainte à la ligne «Commentaire». Bell Canada n'a pas identifié la raison pour laquelle le temps d'attente semble plus long pour le 711 que pour le 1-800.
- Un usager se plaint de la langue de communication. Il est anglophone et on lui répond toujours en français. Mme Forest indique qu'il doit patienter quelques instants afin que le téléphoniste passe au message anglais. Dans certaines régions, le premier message est toujours en français, car il est prédéterminé par Bell Canada en fonction des codes régionaux. ■



## Centre Alpha-Sourds



Françoise LÉONARD, coordonnatrice

Je pense que c'est une bonne idée de commencer la nouvelle année en se rappelant comment le *Centre Alpha-Sourd* a été mis sur pied. Je vois trop souvent des informations erronées sur comment les choses se sont faites lors de la création du *Centre*.

Il est important de comprendre que sans Gilles Read, le *Centre Alpha-Sourd* n'existerait pas. C'est lui l'initiateur du projet. C'est son idée et il a travaillé très fort pour qu'elle se réalise. Je regarde tout ce que Gilles a fait et je sais que cela passe trop souvent inaperçu, pas seulement dans le cas du *Centre*, mais aussi dans le cas de plusieurs autres projets.

Voici donc comment le *Centre* est né. Un jour, Gilles reçut une demande pour assister à la réunion du *Secrétariat des personnes handicapées* à Ottawa. La discussion tenue concernait un projet national d'alphabétisation. Grâce à la présentation de Gilles à cette réunion, le CCSMM a obtenu de jouer un rôle intéressant au sein du projet, ce qui a donné le coup de pouce au démarrage du *Centre Alpha-Sourd*.

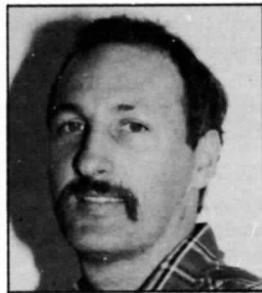
Le rôle qu'a joué Gilles fut primordial dans la destinée du *Centre*. Ce fut son idée de déposer une demande de subvention et de demander un centre Bi-Bi (bilingue-biculturel). **Cela signifie que l'enseignement se fait dans la langue des signes et tient compte de la culture des Sourds et de la culture des entendants pour ce qui a trait au français écrit.** Pour notre plus grand bonheur, ce fut cet aspect qui constitua l'attrait pour le comité de sélection et le *Centre* fut donc accrédité dans le cadre du programme d'alphabétisation populaire. C'est un centre autonome et indépendant, comme tous les centres qui oeuvrent dans ce domaine.

C'est aussi Gilles qui mit en place l'atelier informatique, parce qu'il connaît l'importance de l'ordinateur pour les Sourds. Cet aspect détient une grande place au *Centre Alpha-Sourd* tant pour son importance pour les Sourds que parce qu'il cadre dans les priorités gouvernementales concernant le programme d'alphabétisation.

Pour assurer la survie du *Centre*, nous devons garder l'oeil ouvert et être à l'avant-garde des développements à venir. Il faut travailler fort pour rattraper la vague technologique qui est déjà en place. La vision d'avenir est l'un des points forts de Gilles ainsi que sa grande connaissance du monde qui l'entoure. Il possède une force de persuasion parce qu'il est lui-même convaincu de ce qu'il fait et il a une confiance sans borne en la capacité des Sourds. Je suis content de travailler avec Gilles et je crois que nous formons une bonne équipe. Lorsque je suis aux prises avec un problème, il trouve toujours la solution. C'est la vérité. Et si Gilles n'était pas ici, le *Centre Alpha-Sourd* n'existerait pas.

Le nouveau programme est commencé depuis janvier. L'équipe du *Centre Alpha-Sourd* a sérieusement travaillé à rendre les ateliers plus intéressants et plus pratiques. Il faut continuer de recevoir les commentaires et suggestions des participants. C'est à cette fin que nous avons mis sur pied un comité de participants dont la mission est de voir à ce que les demandes et les suggestions des participants soient bien notées et sérieusement discutées. C'est ensemble que nous ferons de notre *Centre*, un endroit accueillant et intéressant.

Souvenons-nous que toute bonne équipe a toujours un bon leader. ■



Gilles READ

## Votre pharmacienne vous parle

**Un médicament d'origine, un médicament générique ou un médicament équivalent. Quel mélange! Comment savoir lequel il vous faut?**

Je vais d'abord vous expliquer la différence ou la ressemblance entre les trois terminologies, soit:

- Médicament d'origine
- Médicament équivalent
- Médicament générique



### Médicament d'origine

Un médicament d'origine est un médicament qui a été découvert, développé et mis sur le marché par une compagnie pharmaceutique. Cette compagnie a payé tous les frais requis pour les études qui ont permis de déterminer l'efficacité ou non du produit. Ces études sont faites par des médecins chercheurs et des volontaires qui ont accepté de participer à cette étude. Les reliés à la recherche pour découvrir un médicament et aux études cliniques se situent aux environs de 5 à 10 millions. En moyenne, il faut dix ans pour mettre un nouveau produit sur le marché.

Donc, cette compagnie possède la formule originale pour fabriquer le médicament.

### Un médicament équivalent

Certaines compagnies qui ont développé un médicament d'origine vendent les droits de reproduction de leur médicament à une compagnie indépendante ou à une compagnie affiliée.

Cette compagnie possède donc la même formule pour fabriquer le médicament. Comme la nouvelle compagnie n'a pas d'argent à déboursier pour les recherches, elle peut vendre le médicament beaucoup moins cher.

### Un médicament générique

Les compagnies que l'on nomme *génériques* ont développé une formule qui contient le même médicament actif, mais dont les autres ingrédients peuvent être différents.

Ces compagnies ne font pas de recherches et n'ont pas à payer de droit de reproduction. C'est pourquoi, elles peuvent vendre leurs médicaments moins cher.

### Savoir lequel il vous faut

Si vous prenez un médicament pour la première fois, vous pouvez opter pour l'un des trois médicaments décrits plus haut. Il n'y a aucun problème.

Si vous avez déjà utilisé un médicament d'origine, il est préférable, si vous avez à changer pour une raison monétaire, de prendre un médicament équivalent qui a la même formule et dont le prix est celui du générique.

Si le médicament d'origine est trop dispendieux pour votre budget et qu'il n'y a pas de médicament équivalent, vous pouvez utiliser un médicament générique, mais il vous faudra accepter une période d'adaptation ou une augmentation du nombre de comprimés par jour pour obtenir le même résultat que vous aviez avec le produit d'origine. Votre pharmacien pourra vous aider durant cette période d'adaptation.

Marie-Thérèse PÉRÈS, pharmacienne  
57, rue Jarry Est, Montréal (Québec)

Tél.: (514) 385-9736 (avec service d'interprète) ■



**CLINIQUE  
DENTAIRE**

**Dr Rosa De Frutos Garcia**

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans  
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7  
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416

# 5<sup>e</sup> anniversaire du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

**Près de 150 participants à l'assemblée publique d'information!**

L'Assemblée publique annuelle d'information du SIVET a eu lieu comme prévu le 22 novembre 1997. C'est M. Jacques Raymond, président du SIVET, qui a présenté le rapport d'activités. Il en a profité pour remercier toutes les personnes sourdes et tous les interprètes qui ont

travaillé à la mise sur pied de l'organisme et qui ont cru que c'était possible. Il a remercié aussi tous ceux et celles qui ont travaillé de près ou de loin au bon fonctionnement et à l'avancement du SIVET, ainsi que les instances gouvernementales qui lui ont donné des fonds.

M. Léon Bossé, pour sa part et en tant que vice-président du SIVET, a présenté le rapport financier de l'organisme. Il a fait ressortir qu'en 1993, le gouvernement payait 90 % des services et les organismes payeurs seulement 10 %, alors qu'aujourd'hui, en 1997, c'est 60 % des services qui sont défrayés par des organismes payeurs et 40 % des services qui sont encore aux frais des subventions directes du gouvernement.

Au moment choisi pour souligner le cinquième anniversaire du SIVET, M. Raymond a expliqué que l'organisme n'aurait pu progresser sans ces hommes et ces femmes qui ont investi de leur temps au conseil d'administration ou dans les comités de travail. Il a saisi l'occasion de saluer ce travail d'équipe qui a mené au développement qu'on connaît actuellement dans les services d'interprétariat pour les régions de Montréal, Laval, Montérégie et Laurentides.

Puis, il a tenu à remercier plus particulièrement M. Pierre-Paul Lachapelle en lui donnant le titre de docteur accoucheur du SIVET. M. Lachapelle s'est impliqué personnellement afin que le projet voit le jour. Il y a cru, même dans les moments difficiles. Il a énormément aidé à faire en sorte que toutes les clientèles du SIVET, les Sourds, les malentendants, les entendants, anglophones et francophones de chaque région, unissent leurs efforts pour bâtir leur organisme de services d'interprétariat. En guise de remerciement, M. Raymond a remis un objet-souvenir à M. Lachapelle en lui disant que le SIVET ne l'oubliera jamais... et qu'on espérait bien que lui non plus n'oubliera jamais le SIVET!

Le président de l'OPHQ, M. Denis Lazure, a ensuite pris la parole pour expliquer que s'il est venu personnellement souligner le travail du SIVET, c'est que l'OPHQ est toujours heureux de participer à un événement soulignant la réussite et le dévouement de plusieurs personnes. Il a souligné l'effort du Ministre Rochon dans le dossier de l'interprétariat. C'est lui qui a demandé aux Régies régionales de débloquer un minimum de 15 000 \$ par région pour ces services (plus pour les grandes régions urbaines). Certaines régions ont réagi en donnant même plus. Le financement des services d'interprétariat est donc assuré. Mais la bataille n'est pas gagnée et M. Lazure a indiqué que les personnes handicapées devront continuer à se battre et auront besoin



M. Jacques Raymond, président, M. Léon Bossé, vice-président et Mme Ginette Lefebvre, coordonnatrice, avec quelques invités d'honneur: M. Denis Lazure, PDG de l'OPHQ, Mme Djamilia Benabdelkader, agente d'information à l'OPHQ, M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD et Mme Anne-Claire Marcotte du Service aux personnes handicapées de la RRSS Montréal-Centre.



M. Pierre-Paul Lachapelle honoré pour son implication dans la mise sur pied du SIVET.

Photographe: Thérèse PELLETIER



Le Conseil d'administration pour 1998. Rangée du bas: de gauche à droite; Priscilla Lelièvre, Ghislaine Ste-Marie, Chantal Dumas, Noëlla Drouin et Monique Rocheleau. Rangée du haut; Marie-France Noël, Luc Pigeon, Jacques Raymond, Alain Mercier, Léon Bossé, Suzanne Cyr et notre coordonnatrice, Ginette Lefebvre.

## Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Bernard Latour, *président*  
Diane St-Hilaire, *vice-présidente*  
Alain Mercier, *trésorier*  
Line Fréchette, *secrétaire*

Normand Lapalme, *organisateur*  
Jack Daunais, *organisateur-adjoint*  
Jacques St-Hilaire, *directeur*  
Yvon Fafard, *directeur*

**Reprise des activités bientôt... Merci!**



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

(suite et fin)



Le personnel régulier: Annie Brisebois, Ginette Lefebvre et Sylvaine Fréchette.

d'alliés. Il a donc assuré les participants du support de l'OPHQ tant au SIVET qu'aux personnes sourdes en général.

Suite à un buffet qui a réuni tous les délégués et les invités spéciaux de la journée, l'Assemblée générale annuelle du SIVET a eu lieu en après-midi. M. Gilles Boucher, président du CQDA, a tenu à remercier le SIVET pour le travail fait depuis un an et a souhaité une longue collaboration entre les deux organismes.

Les délégués ont travaillé sérieusement lors de l'assemblée et ont eu également à combler des postes comme membres du Conseil d'administration. Voici la composition du nouveau conseil, avec les officiers réélus lors de leur première rencontre.

**M. Jacques Raymond, président; M. Léon Bossé, vice-président; Mme Chantal Dumas, secrétaire; Mme Priscilla Lelièvre; Mme Christiane Sainte-Marie; Mme Noëlla Drouin; M. Alain Mercier; M. Luc Pigeon; Mme Marie-France Noël; Mme Monique Rocheleau; Mme Kiki Papaconstantinou; Mme Suzanne Cyr.**

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps au conseil d'administration au cours des cinq dernières années

**Sourds oralistes**

Carmen Bond  
Léon Bossé  
Liliane Corbeil  
Yves Dion  
Gilles Lauzon

**Représentantes des interprètes**

Ginette Gratton  
Lina Ouellet  
Monique Rocheleau

**Sourds gestuels**

Valérie Bertin  
Steve Bourdages  
Noëlla Drouin  
Gilles Gravel  
Denis Henry  
Arthur LeBlanc  
Jean-Luc Leblanc  
Alain Mercier  
Suzanne Murphy-Roy  
Jacques Raymond  
Gilles Read  
Suzanne Rivard  
Jean-Yves Vachon  
Jacques Vadeboncoeur ■

**Réseau de la santé**

Line Blackburn  
Chantal Dumas  
Émelyne Geukers  
Pierre-Paul Lachapelle  
André Lajeunesse  
Kiki Papaconstantinou  
Marcelle Paulette

**Sourds Aveugles**

Suzanne Cyr

**Parents d'enfants sourds**

Solange Pitre



La Fondation  
de la Surdit   
de Montr al

## Premier festin-b n fice «souper aux hu tres» sous la pr sidence de l'Honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Qu bec

Par Jean-Guy BEAULIEU, collaboration sp ciale

Lors du souper aux hu tres de la *Fondation de la surdit  de Montr al*. Dans l'ordre habituel, au premier plan: Mme Huguette Caron, interpr te b n vole, Son Excellence Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Qu bec.

Debout: Mme Gyslaine Saulnier, directrice g n rale CLSC, M<sup>re</sup> Andr  Campeau, pr sident du C.A. de la Fondation et son  pouse Sylvia, M. Pierre-No l L ger, pr sident du C.A. de l'IRD et son  pouse Andr e, Major Serge Ouellet, des Fusiliers Mont-Royal et sa compagne Sylvie Vachon, Mme Louise Caron-Gareau, vice-pr sidente de la Fondation et responsable de la soir e, M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur g n ral de l'IRD et secr taire de la Fondation.



## PROTH SES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux  
Claudette Hogue — Yves Potvin  
Audioproth sistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montr al, (Qu bec) H2J 2X1  
T l.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357  
Pr s du m tro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS   VOTRE SERVICE



## CENTRE ALPHA-SOURD

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300  
Montr al (Qu bec) H2R 2W3

T l.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240  
Montr al (Qu bec) H3W 2Z9

T l.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021

# La chapelle de l'Institution des S connut de très beaux moments

- Cette chapelle connut deux emplacements : d'abord au premier étage et ensuite au deuxième de 1955 à 1976
- Au cours de son histoire, elle fut le théâtre de nombreux événements : communions, professions de foi, confirmations, retraites des anciens

**12.** Un jour, la Supérieure d'une maison, où se poursuivait une oeuvre de relèvement moral, accompagnait deux incroyants. Au cours de la visite, les deux visiteurs étaient étonnés de découvrir autant de dévouement. Ils demandèrent à leur cicerone qu'est-ce qui pouvait soutenir ainsi son courage et celui de ses compagnes. «Je vais vous le montrer dans quelques instants.» Passant d'une pièce à l'autre, on arriva finalement à la chapelle. Entr'ouvrant la porte: «Tenez, dit-elle, vous voyez là-bas le petit voile vert. C'est là que se trouve le moteur central de toute cette organisation. S'il n'était pas là, nous ne serions pas ici. Nous n'aurions pas pu et nous ne pourrions pas tenir le coup.»

Source : archives Clercs de Saint-Viateur



Une page  
**D'HISTOIRE**  
AVEC GILLES BOUCHER

Pendant plusieurs décennies, les deux chapelles qu'a connues l'Institution des Sourds de Montréal ont abrité ce «moteur central». En sa présence, de nombreuses et diverses cérémonies se sont déroulées: premières communions, professions de foi, confirmations, réceptions dans l'Association des Oblats de Saint-Viateur, professions religieuses comptent parmi les cérémonies qui prenaient place à des dates annuelles à peu près régulières, sans compter les fêtes religieuses célé-

brées à l'occasion de 25<sup>e</sup>, de 50<sup>e</sup>, de 60<sup>e</sup>, de 75<sup>e</sup> et de 100<sup>e</sup> anniversaire, soit de fondation, soit de présence active à l'Oeuvre des Sourds. On y célébra également de nombreux services funèbres.

## Retraite annuelle des anciens

C'était aussi à la chapelle qu'avait lieu, les deux dimanches et les dix jours de la semaine, le sermon donné par un prédicateur invité. Les élèves de la salle des grands ainsi que les apprentis assistaient à cette retraite dont les instructions étaient traduites par trois interprètes. Le nombre des retraitants allait en augmentant chaque soir. On en comptait de 280 à 300 les fins de semaine et plus d'une centaine venaient de la campagne.

## La nouvelle chapelle

Attendue depuis 1921, la nouvelle chapelle de l'Institution fut officiellement inaugurée au mois d'octobre 1955 après la construction de 3 nouveaux étages au-dessus même de l'ancienne chapelle. Deux étages servaient à la chapelle et l'autre de résidence aux Oblats de St-Viateur.

L'ameublement au complet, sauf la table de communion en fer forgé et la chaire, était en bois et a été construit et fabriqué à l'atelier de menuiserie de l'Institution. Les fenêtres, comportaient des carreaux mobiles qui s'encadraient dans des châssis aux vitres ambrées ce qui donnait l'apparence d'un véritable bain de lumière.

## Juin 1976 marque la fin

C'est en juin 1976 que fut célébrée la dernière messe en cette chapelle en présence des étudiants. Puis, au mois de septembre suivant, avec la fermeture de l'Institution des Sourdes de la rue St-Denis et l'arrivée des étudiantes à l'Institution des Sourds, la chapelle fut transférée au 3<sup>e</sup> étage et le local, devenu vacant, fut converti en gymnase pour répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle.

Ainsi donc, pendant 55 ans, ces deux chapelles servirent de demeure au divin Maître et furent le théâtre de nombreux événements. □



L'ancienne chapelle fut le théâtre, le 1<sup>er</sup> octobre 1955, de l'occasion du centenaire de l'Institution.

# Sourds

age de 1921 à 1955

ents : premières  
ns, funérailles, etc.



16 mai 1948, de la messe pontificale à  
i. Plusieurs anciens y assistaient.



Déménagée au 2<sup>e</sup> plancher, la nouvelle chapelle, qui fut inaugurée en octobre  
1955, avait des allures de petite cathédrale.



La nouvelle chapelle, avec vue sur la nef. On remarquera également les  
quatre confessionnaux, deux de chaque côté de la porte de sortie.

1972-1997



## 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Sourds de Victoriaville

18 octobre 1997

Par Yvon MANTHA, envoyé spécial de Voir Dire

Le 18 octobre dernier, le luxueux Hôtel Colibri de la région des Bois-Francs a été le théâtre de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Victoriaville.

Près de 250 personnes, venues de la plupart des régions du Québec, se sont déplacées pour appuyer leurs confrères et consoeurs sourds. Cette fête se voulait une soirée honorifique pour le travail bénévole et le dévouement de tous les administrateurs et bénévoles. Jocelyn Lambert, président de l'association depuis le tout début, en 1972, a dit, lors de son allocution: «Aujourd'hui, la fête ne vise pas à me rendre hommage à moi, sa raison d'être est de rendre hommage à l'association. Mais c'est aussi le travail de tous les membres qui a permis à l'association d'être encore là après vingt-cinq ans et de répondre encore aujourd'hui aux besoins de ses membres.»

Depuis quelques années, l'ASV a fait de la promotion et a sensibilisé la région des Bois-Francs à la reconnaissance de notre propre handicap, la communication, à l'aide de cours de LSQ, du programme Accès 2000, du service d'interprétariat, du service des aides techniques, etc.

Félicitations pour l'excellente organisation de cet événement et plus particulièrement à Marie-Louis Boisvert, maître de cérémonie, qui s'est admirablement bien acquitté de sa tâche, avec beaucoup de dextérité et d'enthousiasme. L'assistance avait d'ailleurs doublé par rapport à celle de 1993. ■



L'Association des Sourds de Victoriaville a rendu hommage à quelques invités d'honneur pour leur contribution exceptionnelle au développement et au bien-être de la vie associative de cette région. De gauche à droite, Marie-Louis Boisvert, maître de cérémonie, Régnald Argouin du SRIQ, Nicole Guilbeault-Peacock, responsable du bureau régional Centre-du-Québec à l'OPHQ, Jocelyn Lambert, président-fondateur, Paul-Émile Brunet, aumônier csv et Gilles Read, président du ROSQ. Tous ont reçu une plaque en guise de remerciement.



Benoît Mercier et son épouse (au centre), originaires de cette région, sont heureux d'accueillir leurs amis lors de l'événement.



Jocelyn Lambert, l'infatigable président, reçoit des félicitations de la part des membres de l'association sous la forme d'un cadeau-souvenir, un télécopieur. C'est Lise Simoneau qui lui remet ce cadeau, dont il aura sûrement besoin!

Photographe: Yvon MANTHA



L'Association a tenu à souligner la longue assiduité de certains membres au fil des ans en leur remettant un cadeau-souvenir. Ce geste les a beaucoup surpris. Première rangée, à droite: Manon Deshamais, l'hôtesse de la soirée.



Le magicien Pafou, alias Pierre Petit, a su amuser l'assistance à l'aide de quelques tours de magie. Ses performances nous ont éblouis pendant une bonne partie de la soirée.



Les Sourds de la région de la Mauricie sont venus participer aux réjouissances du 25<sup>e</sup> anniversaire.



*L'AQIFLV, toute une équipe!*

## Un signe des interprètes

Par Anne LEFEBVRE, coordonnatrice intérimaire du comité médias



Chers lecteurs,

J'aimerais tout d'abord vous souhaiter une année remplie de joie et de bonheur.

Cette année, de nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration. J'aimerais les féliciter et vous les présenter:

**Monique Rocheleau**, présidente  
**Mario Caillé**, vice-président  
**Nathalie Lavoie**, trésorière  
**Lina Ouellet**, secrétaire des réunions

**Christianne Mercier**, secrétaire à la correspondance  
**Martin Asselin**, coordonnateur à l'évaluation et à l'agrément  
**Nathalie Dalpé**, coordonnatrice à l'éthique et aux griefs

Au cours de l'année qui vient, le conseil d'administration poursuivra les projets déjà amorcés, en mettant l'emphase sur le perfectionnement des interprètes. Il est important pour un interprète d'enrichir ses connaissances, tant en LSQ qu'en français, afin d'offrir un service toujours meilleur aux personnes sourdes et malentendantes utilisant ses services. Nous espérons que les membres de l'association pourront profiter de ce perfectionnement qui, d'autre part, aura un impact favorable pour les personnes sourdes.

Bien que tout projet nécessite du temps, le conseil d'administration poursuivra ses rencontres à compter de la fin janvier.

Les personnes désirant devenir membre, peuvent le faire selon les catégories suivantes: étudiant, soutien, actif, associé. Il suffit de laisser ses coordonnées à l'association en communiquant avec le (514) 278-0807, il nous fera plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'adhésion.

C'est ensemble que nous pourrons faire avancer la profession! À bientôt! ■



Margarita  
**Dynasty**

Besoin de vacances!

Margarita Dynasty Hôtel

(5 étoiles) au Vénézuéla

Avion - hôtel - déjeuner

Prix spécial - guide sourd

5% de rabais sur le coût de l'avion

Information: P. Asselin (514) 956-0668 ats ou

A. Vézina (514) 323-0467 fax



## VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne D'Arc DAIGNEAULT



Quand il a entendu dire qu'il y aurait prochainement une grève des postes, **Raymond s'est rendu au bureau de poste pour y faire une provision de timbres!**

Selon une enquête, il y aurait deux fois plus d'hommes que de femmes dans les asiles... **On sait maintenant qui rend l'autre fou!**

Peine sévère!

**L'examineur:** «Quelle est la peine maximale prévue pour les cas de bigamie?»

**Le futur avocat:** «Deux belles-mères!»

Le mot de la fin

**On a toujours peur de perdre la face lorsqu'on porte un masque. ■**

## Un Salon des métiers d'art, organisé par le Club de l'âge d'or des Sourds de la Capitale

Par Jean-Claude ROUSSEAU, collaboration spéciale

Les 22 et 23 novembre derniers, le *Club de l'âge d'or des Sourds de la Capitale* organisait un Salon des métiers d'art. Le salon réunissait des artisans sourds adultes.

Une médaille a été remise aux trois artisans s'étant le plus illustrés dans leur travail. La médaille d'or est allée à Mme Suzanne Robitaille pour ses peintures. La médaille d'argent a été remportée par Mme Laurianna Demers-Mercier pour ses couvre-pieds et tapis, alors que Mme Colette Roy s'est vu remettre la médaille de bronze pour ses broderies et pièces murales.



Ce fut un événement où la fierté sourde était à l'honneur.

Sincères félicitations au *Club de l'âge d'or des Sourds* ainsi qu'à son président, Jean-Claude Rousseau. ■



E-mail: Joanestg@colbat.net

## Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1

Tél.: (514) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président:  
Vice-président:  
Secrétaire:  
Trésorière:

Denis Harrison  
Alain Cadieux  
Geneviève Alain  
Johanne St-Gelais

Directeur des membres:  
Directeur des sports:  
Directeur:  
Directrice:

Guy Dubé  
Sylvain Goyer  
Raymond Guérard  
Marie-Josée Lefebvre

## Daniel Ouellette: déjà 10 ans à la Bourgade!

Le 19 septembre dernier, le conseil d'administration de la *Bourgade*, ainsi que les anciens et les membres actuels du personnel de *L'Étape* ont tenu à souligner les dix ans de M. Daniel Ouellette au poste de directeur général.

L'événement a été célébré en présence d'une vingtaine de personnes. Tout ce beau monde a été très heureux de commémorer les dix ans d'énergie, de loyauté, d'effort, d'investissement et d'engagement de la part de M. Ouellette au cours de cette décennie.

Des cadeaux lui ont été remis de la part des employés et des membres du conseil d'administration. Tout d'abord, MM. Maurice Dubeau, conseiller en main-d'oeuvre et Gérard Brûlé, ancien conseiller de *L'Étape*, ont remis une plaque commémorative en guise de reconnaissance pour l'excellent travail effectué par M. Ouellette.



Puis, Mme Geneviève Alain, conseillère adjointe à la *Bourgade* et M. Éric Lavoie, président du conseil d'administration lui ont offert un magnifique porte-documents en cuir. M. Ouellette était enchanté par cette belle soirée organisée en son honneur. Il a d'ailleurs livré un témoignage rempli d'émotions et de bonheur.

Nous avons eu la bonne idée de lui poser des questions pour découvrir un peu son cheminement professionnel depuis son arrivée en poste. En voici un extrait:

### Quelle est la date de votre arrivée au SEMO L'Étape et à la direction de l'association La Bourgade inc. comme directeur général?

*Le 13 juillet 1987, le jour même du déluge à Montréal. C'était peut-être un signe (sourire).*

### Combien y avait-il d'employés à ce moment-là?

*En 1987, il y avait cinq employés. Maintenant, en 1997, il y a huit personnes à L'Étape et huit personnes à la Bourgade, pour un total de seize personnes. Onze employés sont des personnes ayant un handicap, ce qui donne, statistiquement, un pourcentage de 61% de personnes handicapées qui travaillent avec nous.*

### Quand avez-vous appris la langue des signes?

*En septembre 1987, j'ai commencé à suivre des cours de premier niveau à l'IRD. Par la suite, j'ai suivi le cours LSQ 2, de janvier à avril 1988. J'ai ensuite pris des cours privés avec une personne sourde en 1992 pour améliorer ma connaissance de la langue.*

*Depuis l'embauche d'une conseillère adjointe qui est sourde, au printemps 1997, j'ai la chance d'avoir une personne-ressource avec qui je continue d'améliorer mes signes.*

### Pourquoi un certain intérêt pour cette langue?

*Pour me permettre d'avoir une meilleure communication avec les personnes sourdes et pouvoir mieux utiliser la richesse de cette langue.*

## Avez-vous des personnes sourdes dans votre famille?

*Non, pas vraiment. Mais j'ai un frère qui a des problèmes auditifs, des acouphènes et deux oncles qui sont malentendants.*

## Quels principaux projets avez-vous réalisés depuis votre arrivée?

- 1. Le projet de sensibilisation des employeurs à la surdité, de 1989 à 1991.*
- 2. Le développement de l'expertise des professionnels par plusieurs plans de formation, mais surtout, l'on a réussi à faire reconnaître notre expertise comme organisme dans le domaine de l'intégration professionnelle des personnes sourdes avec une limitation auditive ou physique. À titre-d'exemple, l'on fait appel à nous pour être conférencier dans divers colloques et forums à Québec, Montréal, Toronto, Vancouver et même à Conakry en Guinée. Nous avons même eu la chance de représenter l'Organisation mondiale de la santé, section francophone au XI<sup>e</sup> Congrès international des Sourds à Tokyo en 1991.*
- 3. L'on a créé des projets de formation professionnelle adaptée spécialement pour les personnes sourdes. Par exemple, des cours de préposé aux bénéficiaires, pour l'entretien ménager, etc.*
- 4. La Bourgade a parrainé des stagiaires sourds guinéens en 1991.*
- 5. La Bourgade a agi à titre de parrain du comité québécois de la SNIPH (Service national d'intégration pour personnes handicapées) en 1994-1995.*
- 6. Le projet de sensibilisation du grand public pour le respect du stationnement réservé aux personnes handicapées en 1996-1998.*

## Quel fut votre cheminement avant d'arriver en poste?

*Après deux ans d'essai à la Bourgade en 1987-1988, j'ai laissé ma permanence en emploi au ministère de la Sécurité du revenu. J'ai quitté mon emploi même si j'étais sur une liste d'attente pour un poste de directeur dans un Centre Travail Québec parce que j'avais découvert le plaisir et surtout, les défis à relever.*

*Depuis 1987, j'ai eu l'occasion d'être diplômé deux fois. D'abord un certificat de deuxième cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique en 1993, puis une maîtrise en administration publique au même endroit.*

## Après avoir travaillé dix ans à L'Étape, comptez-vous réaliser d'autres projets au cours des dix prochaines années?

*J'ai toujours beaucoup de plaisir à faire mon travail. Cela est très important car être heureux dans son travail permet la création et l'innovation. Cela me permet également d'avoir de l'énergie à investir dans de nouveaux projets. Je ne vois pas pour l'instant où je pourrais retrouver tous les défis et toutes les stimulations professionnelles qui sont présents à la Bourgade, surtout si l'on considère les grands changements qui vont bouleverser les services d'emploi en 1998. D'ailleurs, l'on travaille actuellement sur une nouvelle formule d'employabilité pour les personnes sourdes et malentendantes.*

Nous tenons à vous dire merci, M. Ouellette, pour votre beau travail. Nous souhaitons que votre présence comme directeur général de *L'Étape* et de la *Bourgade* dure encore dix ans.

Chers amis et chers lecteurs, nous espérons que vous avez apprécié cette lecture qui vous a probablement permis d'en apprendre davantage sur la profession de M. Ouellette. Si jamais vous avez des questions, n'hésitez pas à nous en faire part. ■



## 20 ans à votre service!

Service d'intégration professionnelle  
pour personnes handicapées

1001, boul. de Maisonneuve Est  
4<sup>e</sup> étage, P.P. 21  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9

Administré par  
L'Association  
**LA BOURGADE inc.**

Téléphone: Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126  
Télécopieur: (514) 527-1028



## L'Association des Sourds du Canada, en bref . . .

### Les décisions de l'assemblée générale annuelle et du conseil d'administration aident à établir les priorités de l'ASC pour 1997-1998

L'assemblée générale annuelle de l'ASC s'est tenue toute la journée, le 28 juin dernier. Cinquante personnes y ont assisté. Le conseil d'administration a aussi tenu une assemblée de quatre jours à Calgary. La plupart des discussions ont porté sur la manière d'améliorer sa propre performance et l'attribution des responsabilités à chaque directeur.

#### La fusion d'organisations nationales

Lors de l'assemblée générale, beaucoup de temps fut consacré à des discussions sur la fusion de trois organismes nationaux de Sourds: l'ASC, la *Société culturelle canadienne des Sourds* (SCCS) et la *Jeunesse sourde canadienne* (JSC).

Les délégués ont adopté une résolution appuyant, «en principe», la fusion des trois organismes en une seule nouvelle organisation nationale de Sourds. D'autres résolutions adoptées visaient à créer un comité d'orientation formé de représentants des trois groupes afin de travailler sur la structure légale, de planifier une tournée nationale consultative afin d'expliquer la fusion des communautés sourdes, de recueillir des suggestions et d'envoyer un représentant au Nouveau-Brunswick pour faire la promotion de la fusion lors de leur congrès bisannuel.

Charmaine Letourneau, présidente sortante de la SCCS a présenté la position de son organisme sur la fusion. La SCCS a adopté une résolution appuyant la fusion «en principe». Les préoccupations de la SCCS incluaient l'appui financier à attendre du gouvernement, le mandat du nouvel organisme, l'implication de la communauté sourde francophone du Québec, les exigences pour l'officier exécutif et le nom du nouvel organisme. Active, c'est la SCCS qui a proposé deux des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale.

Quelques préoccupations ont été soulevées concernant la structure et les finances de la *Jeunesse sourde canadienne*, problèmes qui, nous l'espérons, devraient être résolus bientôt. Il est à noter que l'ASC et la SCCS ont fait tout en leur pouvoir pour inclure l'*Association des sports des Sourds du Canada* (ASSC) dans la discussion de la fusion, mais l'ASSC n'a jamais répondu à l'invitation.

#### Langue des signes des Maritimes

Un débat intéressant s'est tenu concernant la langue des signes des Maritimes (LSM) et sur son statut de vraie ou fausse langue des signes. Une résolution fut proposée afin que l'ASC considère la LSM égale à la LSQ et à l'ASL. Mais avant que ce ne soit le cas, il faut qu'une Société linguistique démontre que la LSM est une vraie langue. Le dossier fut donc remis entre les mains de la SCCS.

#### Fédération mondiale des Sourds

Len Mitchell, le seul Canadien à avoir jamais été élu au conseil d'administration de la *Fédération mondiale des Sourds*, a indiqué que la prochaine rencontre de la Fédération se tiendra en Afrique du sud en septembre prochain. Il a aussi indiqué qu'il a été invité à se joindre à un petit groupe de la FMS devant se rendre en Chine en décembre. Invités par le gouvernement chinois qui souhaite leur montrer que les Sourds **peuvent!**

L'ASC était fière que Len, un ancien président, ait reçu ce grand honneur. L'ASC défrayera ses dépenses lors de ses deux voyages.

#### Le Congrès mondial des Sourds de l'an 2003

L'ASC doit songer dès maintenant à préparer sa candidature au titre de pays hôte du Congrès mondial des Sourds de 2003 puisque l'élection aura lieu lors du prochain congrès en 1999. Par conséquent, les organismes affiliés de l'ASC recevront une invitation officielle. Chaque organisme est invité à soumettre sa municipalité au titre de ville hôte du congrès. Toutes les candidatures seront soumises au vote lors de l'assemblée générale annuelle de l'ASC qui se tiendra en 1998.

#### Prochaines assemblées générales annuelles

L'assemblée générale annuelle de 1998 aura lieu du 15 au 19 juillet à Mississauga en Ontario lors du *Festival canadien des Sourds*. Le prochain Festival se tiendra à Edmonton en l'an 2000. Quant à l'assemblée générale de 1999, l'on attend la fusion des trois organismes pour se prononcer.

#### Le service de relais n'est pas acceptable comme indicateur de la qualité de service

Il y a deux ans, le *Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes* (CRTC) ouvrait une discussion publique concernant les services à être utilisés comme «indicateurs» de qualité de services de téléphonie.

L'ASC a suggéré que le service de relais pour les usagers d'ATS devienne un indicateur de la qualité du service offert. En effet, nous étions d'avis que le SRB devait être reconnu comme faisant partie du service normal d'une compagnie de téléphone, plutôt que comme un service spécial. De plus, nous étions d'avis que les conseils consultatifs mis sur pied par les fournisseurs de services de relais n'étaient pas efficaces.

Le 24 juillet, le CRTC rendit sa décision concernant plusieurs problèmes touchant l'indicateur de qualité de service, incluant la demande de l'ASC. Le CRTC rejeta la demande de l'ASC parce qu'il n'y avait pas de preuve de médiocrité de service dans les services de relais du pays.

Vous devez bien sûr être choqués d'apprendre que tous croient que les services de relais fonctionnent à merveille et qu'aucun citoyen canadien n'a à s'en plaindre. Quant à elle, l'ASC n'est pas surprise du tout puisqu'il en était de même pour le sous-titrage.

Toutefois, nous savons tous que trois sujets reviennent dans toutes les conversations des Sourds: la piètre qualité de l'éducation, la piètre qualité du sous-titrage, et la piètre qualité du service de relais. Mais ces conversations restent entre nous et n'atteignent jamais **les autorités en place**, soit les gouvernements, les commissions scolaires, les conseils consultatifs de l'éducation, les stations de télévision, le CRTC et les compagnies de téléphone.

Lorsque les autorités en place ne reçoivent pas de plaintes, elles croient que tout va très bien. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles.

Tout en écrivant ce texte, nous recevions un téléphone par le biais du service de relais. C'était un entendant qui voulait nous donner 5 000 \$ pour nous aider dans notre travail. Le téléphoniste du service était tellement incompetent que nous avons pris dix minutes à comprendre le sens du message. L'anglais était inadéquat et sa dactylographie était si terrible que je n'arrivais pas à comprendre. L'ASC a tenté de rejoindre ce téléphoniste par la suite. Le téléphone sonna pendant trois minutes et aucun message d'accueil n'est apparu avant 90 secondes. Lorsque le téléphoniste prit enfin notre appel, il commit quatre fautes dans une salutation de trois mots! Et l'on dit que les personnes sourdes ont des problèmes de lecture et d'écriture!

Pas de plaintes, dit-on. Oh! non, tout va très bien merci!

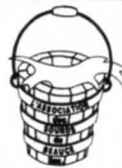
— L'ASC en bref, mai-juin 1997.

#### Association des Sourds du Canada

205 - 2435 Holly Lane  
Ottawa (Ontario) K1V 7P2

Tél.: (613) 526-4785 voix / ATS / Téléc.: (613) 526-4718

Courrier électronique: AG904@FRENET.CARLETON.CA ■



### L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1<sup>re</sup> Avenue Est,  
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

#### BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00



AIM CROIT

**Michel LEPAGE**  
Conseiller en emploi-  
formateur  
AIM CROIT



## EMPLOI - CONSEIL

### La période de probation et après

Bientôt, vous sentirez la douce brise et la chaleur qui annoncent le printemps. C'est une nouvelle énergie, un plaisir. Au travail, la période de probation pourrait être comparée à l'hiver et le printemps à un nouveau travail qui commence. Nous avons donc pensé vous renseigner sur cette période et certaines conditions de travail qui sont profitables.

Dans la vie en général, il y a toujours des conditions pour réussir dans les affaires, les études, pour obtenir un poste, etc. C'est excitant d'obtenir un poste, mais il est encore plus excitant de le conserver. En effet, être engagé ne veut pas toujours dire que c'est pour une période indéterminée. Il y a des engagements à honorer et des conditions à respecter.

#### Période de probation

La période de probation est en quelques sortes un temps précis où l'employeur peut juger de votre rendement, de vos compétences et de votre professionnalisme dans le travail à exécuter. Après cette période, s'il vous trouve bon et juge profitable de vous garder, vous serez engagé officiellement. Cependant, il arrive que, pour différentes raisons, le candidat n'est pas à la hauteur des attentes du patron. Par conséquent, l'employé risque d'être remercié de ses services et une autre personne sera choisie pour l'essai. Cette étape d'essai est d'une durée de trois mois généralement dans l'environnement manufacturier. Toutefois, pour plusieurs autres postes, cette période est variable et peut être plus longue.

#### Le savoir être

Nous ne pouvons parler de chacune des compétences reliées à votre savoir faire et à vos connaissances. Cependant, nous avons choisi de vous donner de petits trucs reliés au savoir être qui pourraient vous aider à rentabiliser la période de probation. Ainsi, vous aurez l'esprit tranquille et aurez confiance en vous. Les conseils que vous retrouvez ici s'appliquent à une première journée de travail. Il est toutefois à votre avantage de les répéter à chaque jour.

Tel qu'il a été mentionné plus haut, l'employeur vous engage et s'attend à une certaine compétence. Il préfère donc les personnes ayant de l'expérience ou encore quelqu'un qui manifeste les qualités essentielles pour ce travail et pour qui il sera facile de devenir expérimenté. Il vous paie donc pour satisfaire à sa demande.

Que ce soit la première ou la dernière journée de la semaine, sachez arriver à l'heure. C'est ce qu'on appelle la ponctualité. Afin de vous en assurer, prévoyez arriver quinze minutes à l'avance.

La bonne entente avec les collègues joue un rôle important dans l'atmosphère de travail. Cela ne fait pas référence à votre capacité plus ou moins grande de communication, mais plutôt à votre approche, à votre façon de vous comporter. Êtes-vous à l'aise de dire bonjour, de sourire, de respecter les idées des gens, même si votre opinion est différente? Autre question: connaissez-vous les prénoms des gens autour de vous? Il est tellement plus agréable de se sentir partie de l'équipe.

La bonne entente avec votre supérieur n'est surtout pas à négliger. Ainsi, démontrez à votre supérieur votre respect des consignes et votre capacité à travailler adéquatement. C'est vrai, ce n'est pas toujours facile lorsque la tension monte ou lorsque vous êtes en désaccord. Par contre, plus vous serez en mesure de contrôler vos émotions, moins de risques il y aura de regretter des gestes ou des paroles déplacées. En outre, vous pourrez maintenir une collaboration avec celui qui demeure tout de même votre patron.

#### Conseils pratiques

- Soignez votre conduite (attitude, vocabulaire vulgaire à éviter) durant vos heures de travail.
- Démontrez votre capacité d'exécuter des tâches.
- Contrôlez vos réactions face au travail sous pression.
- Veillez à augmenter vos connaissances en fonction de l'entreprise.
- Soignez votre apparence et votre tenue vestimentaire (selon le poste).
- Assurez-vous de manipuler les équipements avec soin.
- Reposez-vous bien après vos journées de travail.
- Réglez votre réveil. Prévoyez assez de temps pour vous préparer sans vous hâter.
- Préparez-vous un bon repas avant de partir travailler, vous aurez besoin d'énergie.
- Arrivez à l'heure, préférablement quinze minutes à l'avance.
- Soyez agréable et sympathique envers vos nouveaux collègues de travail.
- Soyez enthousiaste à coopérer.
- Soyez d'humeur constante au travail, laissant toute autre préoccupation à l'extérieur.
- Démontrez votre désir d'apprendre.
- Appliquez-vous à la tâche.
- Posez des questions lorsque nécessaire, mais faites aussi preuve d'initiative.
- Écoutez avec vos grands yeux et observez attentivement, prenez des notes au besoin.

Il est donc suggéré de prendre la responsabilité de son bien-être au travail et d'être capable de satisfaire ses besoins fondamentaux. Le contraire vous laisse le choix d'en vivre les conséquences.

#### Avis aux étudiants et aux finissants

Le mois de février est crucial pour les contacts avec les entreprises lorsque l'on souhaite obtenir un emploi d'été. De nombreuses entreprises, en février et mars, planifient leurs besoins de main-d'oeuvre pour la période estivale. Ils sont alors intéressés à recevoir des candidatures pour débiter leur sélection de personnel. Si vous prévoyez être disponible pour travailler dès que vos études seront terminées, en mai ou début juin par exemple, il est bon d'avoir pu rejoindre les employeurs que vous avez ciblés. Pour les étudiants qui ont une spécialisation ou un métier particulier, la période de l'été peut servir d'apprentissage ou de stage personnel. C'est toujours utile à l'approche de la dernière session! Certains programmes spéciaux pour les jeunes et/ou les personnes handicapées sont offerts, renseignez-vous! ■



Huguette Caron

**Interprète gestuelle**

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

## Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Luc DORION**, directeur des programmes

### Une nouvelle auberge au Centre Notre-Dame-de-Fatima

Le directeur général du Centre, M. Benoît Lorrain est heureux d'annoncer un investissement de 343 569 \$ pour la construction d'une auberge de trois étages.

Cette auberge permettra d'améliorer les facilités du Centre, d'offrir un milieu adapté aux personnes à mobilité réduite et d'augmenter la capacité d'accueil à plus de 100 personnes.

Cette construction est rendue possible grâce à une contribution de 60 000 \$ du *Secrétariat au développement des régions* (Montérégie), à plusieurs donateurs et à une collaboration exceptionnelle de plusieurs bénévoles.

Les travaux ont débuté à la mi-novembre et seront complétés au mois d'avril 1998.



Samedi le 6 décembre, plusieurs bénévoles ont travaillé à la construction de l'auberge.



L'abbé Paul Leboeuf vérifie la mesure.

### Nomination d'un nouveau coordonnateur au programme à la surdité

Le 21 octobre dernier, après plusieurs années de service en tant que moniteur, accompagnateur, éducateur et spécialiste, M. Steven Grenier a été promu au poste de coordonnateur au programme à la surdité. Fier de ses quatre années passées au service de Notre-Dame-de-Fatima, il entreprend de relever un nouveau défi en acceptant de coordonner les activités du programme répit et des camps d'hiver.

Depuis plusieurs années, Steven pratique quotidiennement la langue des signes, car il a une soeur sourde maintenant âgée de treize ans. De plus, les deux dernières années ont été particulièrement enrichissantes pour Steven. Ses amitiés avec de jeunes sourds lui ont permis de parfaire sa LSQ et de développer sa connaissance de la culture des Sourds. Sensibilisé aux besoins de la clientèle sourde et fort de ses années d'expérience, Steven saura, sans aucun doute, relever les défis qui l'attendent.

Bonne chance Steven dans tes nouvelles fonctions!



Steven Grenier, à l'avant, en compagnie d'un groupe d'adolescents.

### Oyé! Oyé! amateurs d'hiver

Saviez-vous qu'au cours de la saison d'hiver, vous pouvez profiter des installations de plein air du Centre? Nous offrons de la glissade sur tube, 25 km de ski de fond, un sentier de raquette et l'accès à une patinoire. La location d'équipement est aussi disponible.

En famille ou entre amis, venez vous amuser au Centre Notre-Dame-de-Fatima, tout en profitant des joies que l'hiver a à vous offrir. ■



Un bénévole heureux.



## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

20<sup>e</sup> Championnat Canadien  
de Curling des Sourds  
à Winnipeg  
15 - 21 mars 1998

3<sup>e</sup> Championnat Canadien  
Hockey sur Glace pour les Sourds  
à Ottawa  
26 - 28 mars 1998

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511



## Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 4 octobre dernier, le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* organisait un souper de cochon braisé. Une centaine de convives sont venus pour l'occasion. Le souper fut réussi et le Club songe déjà à la préparation du souper de l'an prochain. ■



Le 21 avril dernier, Andrée Boucher du Club a organisé un brunch qui a connu un grand succès avec près de cent participants. Les membres du comité organisateur sont fiers de cette belle réussite.



Le 10 mai dernier, un tournoi de dards s'est tenu à Magog. Trois personnes ont représenté le *Club Lions*: Maurice Baribeau, Andrée Boucher et Georges Boucher. Le Club a offert un ensemble de dards portant l'emblème du Club.



Le 26 octobre dernier, le président de la zone 57 Est, le Lion Salak Achkar rendait visite au *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)*. La présidente, Réjeanne Livernois, et le trésorier, Maurice Livernois, en ont profité pour lui remettre un chèque de 100 \$ qui ira au fonds d'aide aux démunis.



Le 18 octobre dernier marquait le 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Club de Terrebonne, le parrain du Club de Montréal.

L'on voit le président-fondateur du Club, Bernard Rivet en compagnie de son épouse Pauline du Club de Terrebonne.



Voici quelques membres du *Club Montréal-Villeray (Sourds)* qui se sont présentés lors d'un souper. L'on reconnaît, de gauche à droite, Suzanne et Azarias Vézina, Lise et André Leboeuf, Lucienne et André Weir, la présidente du Club Réjeanne Livernois et son trésorier Maurice Livernois.



À gauche, Gilles Gravel, deuxième vice-président du Club, et le secrétaire Guy Fredette accompagné d'Élise et des membres de Repentigny.

Photographe: Guy FREDETTE



### CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat  
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)  
B.P. 114, Succursale «R»  
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS  
Présidente  
Tél.: (514) 659-6931

Guy FREDETTE  
Secrétaire  
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX



## Halloween du CLSM

Par Guy FREDETTE, président

Le CLSM célébrait l'Halloween les vendredi 31 octobre et samedi 1<sup>er</sup> novembre derniers. Moins de cent personnes se sont présentées à la fête du vendredi alors que plus de 400 se sont déplacées pour l'événement du samedi. Le local a eu peine à contenir tout ce beau monde à cause du château de l'horreur qui occupait une grande place dans la salle.

Pour aussi peu qu'un dollar par personne, l'on pouvait visiter le château et rencontrer les divers personnages qui y ont vécu l'espace de deux soirs.

En tant que président, j'en ai profité pour féliciter les membres du comité organisateur qui ont organisé un événement plus que réussi. J'ai aussi promis de louer un espace intérieur plus grand pour la fête de l'an prochain.

J'en profite pour remercier chaleureusement tous ceux qui sont venus de Hull, d'Ottawa, de Québec, de Toronto, de Montréal et même d'Europe pour faire la fête avec nous. Et félicitations aux gagnants du concours de costume. ■

Photographe: Guy FREDETTE



Mario Filito, premier au concours de costume.



Tony Campisi, second au concours de costume.



Martin Morel, troisième au concours de costume.



Stéphane Gignac, quatrième au concours de costume.



Benoît Landry, cinquième au concours de costume.

## Fête surprise pour l'anniversaire de Joseph Labrecque

Par Guy FREDETTE

Le 2 novembre dernier, des membres de la famille Labrecque ont organisé une fête surprise en l'honneur du cinquantième anniversaire de Joseph Labrecque. Plus de 75 personnes se sont présentées au restaurant.



M. Labrecque fut surpris par la fête et par les personnes présentes comme son vieil ami Guy Fredette. ■

## Fête surprise pour Alain Elmaleh

Par Dominique LEMAY, collaboration spéciale

Le 31 mai dernier, Patrick Lazure, Sylvain Gélinas, Michaël Langevin et moi-même, avons organisé une fête surprise à Alain Elmaleh pour ses sept années de dévouement à la direction des jeunes du Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM).



Le comité des jeunes du Centre des loisirs des Sourds de Montréal pour 1997-1998: Alain Elmaleh, supporter des jeunes, Nancy Guibault, chargée du repas, Julie Gagnon, secrétaire, Jonathan Elmaleh, président, Michaël Langevin, vice-président, Éric Chalifoux, trésorier, Dominique Lemay, assistant-supporter et Sylvain Gélinas, directeur.

Nous lui avons rendu un hommage inoubliable. Par la suite, un délicieux punch de ma confection fut offert en plus d'un buffet préparé par les parents de notre comité organisateur qui sont d'excellents cordons bleus.

Au cours de la soirée, deux populaires comédiens, Benoît Landreville et Éric Guidon, ont présenté sur scène une imitation de la vie d'Alain. Ce fut très drôle et très réaliste. Félicitations aux comédiens!

Alain gardera sûrement dans son cœur un souvenir inoubliable de cette soirée.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les parents pour leur repas ainsi que tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la préparation de cette très belle fête. ■

## Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965  
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8  
ATS: (514) 277-4050 (pour les membres)

ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511

**Décès**

À Hull, le 31 octobre 1997, est décédé Raoul Pellerin à l'âge de 82 ans. Il laisse son épouse Gilberte Robitaille ainsi que ses enfants Danielle et Pierre.

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 1<sup>er</sup> novembre 1997, est décédé le grand-père de Nathalie Raymond à l'âge de 82 ans.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1997, est décédée la mère de Marie Tomasino à l'âge de 84 ans.

À Rimouski, le 26 novembre 1997, est décédé Emile Pelletier à l'âge de 77 ans. Il laisse sa soeur S. Bernadette Pelletier.

À Drummondville, le 14 décembre 1997, est décédée Laurette Brisson à l'âge de 79 ans. Elle était la soeur de Lucienne et le frère de Jean-Paul Brisson du Manoir Cartierville.

*Nos sincères condoléances!*

**Décès du frère Émile F. Bayard, C.S.V. (1925-1997)**

Au Centre Champagnat de Joliette, le 29 octobre 1997, est décédé le frère Émile Bayard, à l'âge de 72 ans. Né à Montréal de l'union de Eugène Bayard et de Irène Forget, il entra au noviciat des Clercs de Saint-Viateur en 1943.



Après des études à l'École normale Saint-Viateur de Rigaud, il entreprit en 1948 une longue carrière dans l'enseignement, en particulier à l'école Saint-Jean-Baptiste de Montréal et à l'école Saint-Louis de Mille-End. Il fut successivement directeur de l'école secondaire Mgr-Lacourse et principal de

l'école polyvalente Lavigne de Lachute, ainsi que directeur général de l'Institut des Sourds de Montréal. Après avoir été assistant provincial durant cinq ans, il fut le premier directeur général du Centre 7400. Au moment de son décès, il était directeur au Secrétariat provincial des Clercs de Saint-Viateur du Canada.

Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, ses frères et soeurs: Thérèse, Réal, André, Claire Bayard-Perreault, Denise Bayard-Blaquière, Robert et Roland, ainsi que leur conjoint et de nombreux neveux et nièces.

Il a été exposé le 31 octobre à la résidence Louis-Querbes d'Outremont où il y eut célébration de la Parole. Suite au service religieux célébré en l'église Saint-Benoît, il fut inhumé au cimetière de la congrégation à Rigaud. ■

**Naissance et baptême**

Jonathan est né le 4 août 1997, 1<sup>er</sup> enfant de Geneviève Marcoux et Noël Santos. Il a été baptisé le 2 novembre 1997.

Natacha est née le 27 juillet, 1<sup>er</sup> enfant de Sophie Therrien, fille de Marielle Fiset et Donald Therrien. Elle a été baptisée le 9 novembre 1997.

Jimmy est né le 15 août 1997, 1<sup>er</sup> enfant de Chantal Lejeune et Serge Caron. Il a été baptisé le 30 novembre 1997.

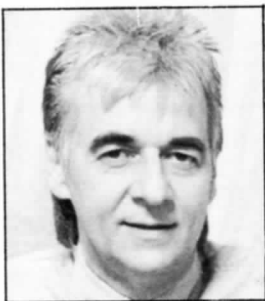
Sara est née le 25 juillet 1997, 1<sup>er</sup> enfant de Isabelle Levac et Martin Landry. Elle a été baptisée le 14 décembre 1997.

*Félicitations aux heureux parents!*

**Retraite annuelle**

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et ses environs aura lieu les mercredi, jeudi et vendredi, 25, 26 et 27 mars 1998 à 19 h 30 (7h30 p.m.) à la Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 3700 rue Berri, ainsi que dimanche le 29 mars 1998 avec messe à 10h00. **Bienvenue à tous. ■**

**CONCENTREZ SUR UNE IDÉE**



Jacques DUFRESNE

**Réformez votre vie**

Si vous avez recours à cette pensée, elle vous révélera la puissance qui est en vous et vous mènera sur la route de la richesse, du bonheur, du parfait équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

Maintenant que vous êtes convaincus de l'existence de votre puissance, je vous suggère un *Plan d'action de soixante secondes*.

**L'irrévocable est révocable!**

La personne sourde est psyché. Votre psyché représente votre position mentale prédominante. C'est votre psyché qui vous envoie votre forme particulière. Si vous refusez cette forme, vous devenez indifférent. Telle est la loi de la cause à effet. Sans arrêt, vous niez votre forme et vous cherchez en à corriger les effets.

Lorsque vous êtes positif, les situations vous entourant deviennent positives, ce qui fait l'envie de votre famille, de vos compagnons d'affaires ou sociaux.

Les personnes sourdes, qui disent que ce qu'elles détestent le plus chez les gens c'est l'envie, vous amènent à voir à quel point elles vivent dans l'erreur. Et vous découvrez que vos pensées se reflètent dans toute votre personne et qu'elles vous amènent à côtoyer des gens qui vous ressemblent. ■



**Pour l'amour de la santé**  
le secret de la santé naturelle

**Marie-Hélène Boulanger**  
Naturopathe ● Iridologue (avec photo)  
Bilan vital ● Irrigation colonique  
Bougie Aury ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114  
Boisbriand, Québec J7G 3G4  
(514) 971-0687 ATS\*

1455, rue Lorraine,  
Charlesbourg, Québec G1G 2K8  
(418) 622-5416 ATS\*

(514) 599-8675 PAGET

\*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



**Association des Sourds de l'Estrie inc.**

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2  
Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Aline Paillé, présidente  
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion  
Louise Mailhot, secrétaire  
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs  
Raymond Vallières, directeur  
Marie-Claude Houde, directrice

16 mai 1998 - 30<sup>e</sup> anniversaire



## De très mauvais résultats au 29<sup>e</sup> tournoi de l'AGSQ

Par Alain TURPIN, secrétaire de l'AGSQ

Le 13 septembre dernier, avait lieu le 29<sup>e</sup> tournoi de l'AGSQ, sur les allées du club de golf *Le Cardinal*. Ce fut une mauvaise journée de golf pour les golfeurs puisque normalement les premiers de chaque classe obtiennent en moyenne un pointage net de 70 à 80. Lors de cette journée, cinq joueurs sur un total de 27 ont réussi un pointage net inférieur à 80.

Soulignons d'abord une autre victoire de Pierre LeSiège dans la catégorie «brut», avec un pointage de 82, devançant le champion de l'année dernière Alain Turpin et celui du président de l'AGSQ, Sylvain Brault, avec un pointage de 91. Quant aux champions de chacune des catégories A, B, C, Sylvain Brault, Rémi Maltais et Benoît Landreville, ils en étaient à leur première compétition à l'AGSQ.

Chez les golfeuses, douze personnes ont pris le départ au parcours 3. Ginette Gingras a joué 83, mais elle a choisi de laisser le titre de championne à Lise Turbide qui a remporté l'édition avec 89. La joueuse la plus «honnête» de la compétition, Pauline Gauthier, a eu un pointage de 155. Si une compétition de mini-putt avait eu lieu, l'on aurait pu compter sur Lucie Brault qui a «putté» 30 fois! À l'inverse, Isabelle Fournier, qui a eu 40 coups roulés, aurait besoin de leçons de «putting» que lui offre gracieusement son professeur et chum Alain Turpin.

Benoît Ouellette, un golfeur fidèle aux éditions de l'AGSQ jouait en moyenne 159 entre 1991 et 1995. En 1996, il a pris tout le monde par surprise en jouant la ronde de sa vie, 109, pour l'emporter dans la classe «C». Nous nous attendions à beaucoup de lui en 1997, mais, malheureusement, il est revenu à ses bonnes habitudes en finissant avec un pointage de 142. Le conseil d'administration de l'AGSQ lui a décerné le trophée du «meilleur esprit sportif», pour sa bonne humeur malgré sa partie désastreuse.

L'association remercie les organismes et les personnes suivantes pour leurs cadeaux: Mme Julie Plamondon de la *Fondation du Centre hospitalier de St. Mary*, Mme Monique

### CHAMPIONS, ÉDITION 1997

| Joueur              | Classe | Pointage | Handicap | Net |
|---------------------|--------|----------|----------|-----|
| LESIÈGE, Pierre     | Brut   | 82       | 8        | 74  |
| BRAULT, Sylvain     | A      | 91       | 12       | 79  |
| MALTAIS, Rémi       | B      | 106      | 30       | 76  |
| LANDREVILLE, Benoît | C      | 108      | 34       | 74  |

#### Résultats nets cumulatif «A, B, C»

| Joueur                   | Classe | Pointage | Handicap | Net |
|--------------------------|--------|----------|----------|-----|
| 4- LEBOEUF, André        | B      | 110      | 31       | 79  |
| 5- LORRAIN, Benoît       | A      | 101      | 20       | 81  |
| 6- NADEAU, Réjean        | A      | 100      | 18       | 82  |
| 7- TRAHAN, Éric          | C      | 114      | 32       | 82  |
| TURBIDE, Yves            | A      | 99       | 16       | 83  |
| 9- CADIEUX, Alain        | B      | 106      | 23       | 83  |
| 10- CARON, Huguette      | B      | 106      | 22       | 84  |
| BIBEAU, Pierre           | B      | 113      | 29       | 84  |
| 12- BOUCHER, Gilles      | C      | 122      | 37       | 85  |
| 13- GOYER, Sylvain       | C      | 118      | 32       | 86  |
| 14- LEFEBVRE, Monique    | B      | 114      | 27       | 87  |
| 15- TURPIN, Alain        | A      | 91       | 3        | 88  |
| GONTHIER, Pierre         | A      | 108      | 20       | 88  |
| 17- PRINCE, Éric         | C      | 129      | 40       | 89  |
| 18- GUINDON, Éric        | C      | 132      | 42       | 90  |
| BORODAY, Dan             | C      | 133      | 43       | 90  |
| 20- THIBERT, Ange-Albert | A      | 109      | 17       | 92  |
| 21- BÉRUBÉ, Pierre       | A      | 110      | 17       | 93  |
| 22- GIGUÈRE, Jacques     | B      | 122      | 26       | 96  |
| LAROSE, Claude           | C      | 131      | 35       | 96  |
| LAFOSSE, Julien          | C      | 142      | 46       | 96  |
| 25- LESIÈGE, Bernard     | B      | 123      | 26       | 97  |
| 28- OUELLETTE, Benoît    | B      | 142      | 26       | 116 |

#### Résultats «Par 3»

|                    | Pointage | «putt» |
|--------------------|----------|--------|
| BRAULT, Lucie      | 84       | 30     |
| TURBIDE, Lise      | 89       | 35     |
| GIGUÈRE, Lina      | 102      | 37     |
| LESIÈGE, Thérèse   | 105      | 36     |
| JUTEAU, Gisèle     | 106      | 34     |
| BOUCHER, Guylaine  | 112      | 33     |
| GAUTHIER, Denise   | 113      | 35     |
| FOURNIER, Isabelle | 119      | 40     |
| BELL, Donna        | 123      | 39     |
| FORTIN, Joëlle     | 139      | 37     |
| GAUTHIER, Pauline  | 155      | 43     |
| GINGRAS, Ginette   | 83       | 32     |

Lefebvre du *Défi sportif*, M. Armand Turpin jr de *Verval Itée* ainsi que les membres de l'AGSQ.

Au cours de l'hiver, pratiquez-vous afin d'être prêts à compétitionner de nouveau lors du 30<sup>e</sup> anniversaire. Nous vous indiquerons la date et l'endroit dans un avenir rapproché. ■



Les champions des classes A, B, C.

Photos: Pauline GAUTHIER



Ginette Nadeau, organisatrice du «Par 3» présente les vainqueurs et les «consolation».



Meilleur esprit sportif: Benoît Ouellette.



## Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Jocelyn Lambert, *président*  
Arthur Drouin, *vice-président*  
Juliette Drouin, *secrétaire*

Pierrette Groulx, *trésorière*  
Jean-Claude Simoneau, *directeur*  
Clément Constant, *directeur*

Claude St-Cyr, *directeur*  
Andrée Brochu, *directrice*  
Maryse Dorion, *directrice*



Le  
**Service de  
relais Bell...**  
vous connaissez ?

Bell  
s'efforce  
d'aider les  
gens à  
*communiquer*  
avec *facilité* et  
*imagination*  
afin qu'ils  
puissent  
se réaliser,  
grandir et  
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

**Personnes sourdes 711**

**Personnes entendantes 1 800 855-0511**

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*<sup>MC</sup> Bell.

